



Défense du mouvement ouvrier : Aujourd'hui, c'est la France Insoumise... Demain, ce sera le syndicalisme indépendant !

Montreuil, le 24 février 2026

Les événements tragiques de Lyon ont provoqué un déchaînement de violences contre des organisations syndicales, politiques ou associatives. Ainsi ont été attaqués ou dégradés des locaux syndicaux et politiques. Certains ont même subi des alertes à la bombe. **Comment ne pas faire le lien entre ces agressions et la cabale initiée par le gouvernement et diverses formations politiques pour tenter de faire taire la France Insoumise ?**

Cette offensive sert en réalité à intimider et tenter d'annihiler toute résistance à la politique de guerre et d'austérité menée par ce gouvernement contre les salariés et la jeunesse. Ceux qui n'acceptent pas sont calomniés, désignés comme « l'ennemi de l'intérieur ». Cette opération constitue un danger pour tout le mouvement ouvrier.

La FNEC FP-FO rappelle les statuts de notre Confédération qui précisent : « *Considérant que le syndicalisme ne saurait être indifférent à la forme de l'État parce qu'il ne pourrait exister en dehors d'un régime démocratique, les Syndicats Force Ouvrière reconnaissent au mouvement syndical le droit, lequel peut devenir un devoir, de réaliser des rapprochements ou des collaborations en vue d'une action déterminée lorsque la situation l'exige expressément.* »

La FNEC FP-FO se tient donc prête à **défendre dans l'unité la plus large les libertés et les organisations aujourd'hui menacées par l'autoritarisme du gouvernement** qui permet les agissements de groupes d'extrême-droite violents.

La FNEC FP-FO s'oppose à la circulaire des ministres Baptiste et Nuñez qui attaquent les **libertés de réunion et d'expression dans les universités.**

De la même manière, la FNEC FP-FO demande **l'arrêt immédiat de la criminalisation du mouvement de soutien au peuple palestinien victime depuis plus de deux ans d'un génocide perpétré par Netanyahu et le gouvernement israélien.**